

COMITE SYNDICAL

**JEUDI 26 JUIN 2025
à 18 H**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Production et la Livraison Alimentaire de Repas Collectifs, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle à manger du SIPLARC, au 1 rue Saint-Just à Noisy-le-Sec, sous la présidence de Madame Julie GRÜNEBAUM, Présidente en exercice.

Etaient présents :

- Madame Julie GRÜNEBAUM
- Madame Sonia BAKHTI ALOUT
- Madame Françoise CELATI
- Monsieur Théo FONSECA
- Monsieur Gilles THOMAS

Lesquels forment la majorité du Comité Syndical en exercice.

Absents excusés ayant donné mandat : NEANT

Absents excusés : Madame Sissi SAIB DAHLI

Absents non excusés : NEANT

A été désigné secrétaire de séance : Madame Françoise CELATI

2025-06/26/09 - MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR L'EXERCICE 2025

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5212-1 et L5211-17,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les statuts du SIPLARC approuvés par le préfet de Seine-Saint-Denis, le 5 décembre 2000,

Vu le règlement budgétaire et financier du SIPLARC,

Vu le budget primitif du SIPLARC,

Considérant que la présente délibération La présente délibération a pour objet de minorer la contribution des communes en investissement à 207 K€ en lieu et place des 300 K€ et de modifier le tableau des AP/CP en conséquence,

Considérant qu'il convient également de reventiler les crédits entre les opérations d'investissement,

n° d'ordre	n° d'opération	millésime	désignation de l'opération	montant du CP 2025	BS2025 (vote au CS 26 juin)
1	AP25-01	2025	opérations non ventilées ONV	10 000,00	10 000,00
2	AP25-02	2025	modernisation informatique poursuite	50 000,00	15 000,00
3	AP25-03	2025	équipement matériel culinaire	150 000,00	150 000,00
4	AP25-04	2025	aménagement bat culinaire Travaux	153 036,41	120 000,00
5	AP25-05	2025	bureau d'étude (bacs inox)	90 000,00	85 000,00
6	AP25-06	2025	travaux mise en conformité office suite à DDPP (mesures complémentaires)	20 000,00	0,00
total PPI				473 036,41	380 000,00

DELIBERE

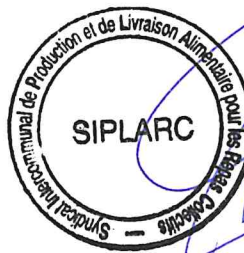
VOTE A L'UNANIMITE

Article unique : adopte la modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) pour l'exercice 2025, comme suit :

n° d'ordre	n° d'opération	millésime	désignation de l'opération	montant du CP 2025	BS2025 (vote au CS 26 juin)
1	AP25-01	2025	opérations non ventilées ONV	10 000,00	10 000,00
2	AP25-02	2025	modernisation informatique poursuite	50 000,00	15 000,00
3	AP25-03	2025	équipement matériel culinaire	150 000,00	150 000,00
4	AP25-04	2025	aménagement bat culinaire Travaux	153 036,41	120 000,00
5	AP25-05	2025	bureau d'étude (bacs inox)	90 000,00	85 000,00
6	AP25-06	2025	travaux mise en conformité office suite à DDPP (mesures complémentaires)	20 000,00	0,00
total PPI				473 036,41	380 000,00

Fait à Noisy-le-Sec, le 26 juin 2025

La Présidente



Julie GRÜNEBAUM